

MAURICE COUVE DE MURVILLE  
ALTIERO SPINELLI

*Débat : quelle Europe ?*

M. Maurice COUVE DE MURVILLE, longtemps ministre des Affaires étrangères du général de Gaulle et défenseur toujours fidèle de sa politique européenne, et M. Altiero SPINELLI, ancien vice-président de la Commission des Communautés, député de la gauche indépendante élu sur les listes du PCI dont il défend les positions pro-européennes, illustrent dans notre débat l'originalité des clivages dans la querelle européenne.

Selon la formule de *POUVOIRS*, il s'agit d'un « débat écrit », c'est-à-dire que nous avons demandé à ses protagonistes de répondre aux mêmes questions : sur l'idéal européen, l'élection du Parlement et la souveraineté des Etats, l'indépendance de l'Europe, son élargissement au Sud, la construction européenne et le socialisme.

**QUESTION** 1. *L'idéal européen a-t-il la même force aujourd'hui que dans les années 1950 ? La construction européenne est-elle une nécessité inéluctable ? Dans son état actuel vous semble-t-elle avoir réalisé les potentialités du traité de Rome ?*

Maurice COUVE DE MURVILLE. — L'idéal européen, je pense que c'est l'idée d'une union des pays européens occidentaux. Une idée exprimée souvent depuis des générations par quelques grands esprits, mais qui n'a jamais pris vraiment corps dans l'opinion. Après la dernière guerre, deux facteurs lui ont donné une actualité et ont conduit à chercher à en faire un début de réalité.

Le premier facteur était le désir de régler une bonne fois pour toutes le problème allemand : insérer l'Allemagne occidentale (on ne mettait pas en doute le caractère définitif de la division de l'Allemagne) dans un ensemble de pays occidentaux pour l'encadrer et la contrôler, la base de l'opération étant la réconciliation franco-allemande.

Le second facteur était la volonté des Etats-Unis, désireux à la fois que les pays européens réunis deviennent économiquement plus viables, donc n'aient plus besoin d'être du point de vue financier soutenus par eux, et que, ainsi réunis, ils soient politiquement et militairement mieux contrôlables.

De là sont venus les premiers balbutiements de la « construction européenne ». Mais du fait même de ces velléités, des espoirs ont été créés dans l'opinion, notamment chez les jeunes, et ont contribué à faire apparaître la notion d'un idéal européen en soi, dégagé du contexte politique que je viens de rappeler et dont la plupart des gens ne sont pas, ou ne sont plus, conscients.

Il n'en est cependant résulté rien qui soit comparable à ces grands mouvements qui, parfois dans l'histoire, emportent tout. Puis la réaction est venue. Les difficultés quotidiennes, marquées par les interminables discussions de Bruxelles, ont agacé et lassé, tandis que jamais, sur le plan politique, c'est-à-dire celui des gouvernements, n'est apparue une volonté européenne, j'entends une volonté d'être soi-même et d'agir en conséquence.

Ceci dit, il existe pourtant des réalités, donc des ouvertures sur l'avenir. Elles se rencontrent dans le domaine économique, mais c'est déjà très important. Il s'agit bien entendu du Marché commun.

Celui-ci a été pendant ses dix premières années une éclatante réussite. Qu'ensuite il ait survécu à la crise mondiale en dépit de l'élargissement et des voies divergentes prises par ses membres est un autre succès, une manière de miracle. Cela prouve, non que l'Europe est une nécessité inéluctable — qui oserait l'affirmer ? —, mais que les pays qui la composent ont conscience de leurs intérêts communs et éprouvent le besoin de « se sentir les coudes ».

Le principal danger pour l'avenir est sans doute la dilution par l'élargissement continu, entraînant l'évolution vers une simple zone de libre-échange. Il faudrait pour y parer une volonté politique, celle d'être unis et indépendants vis-à-vis de l'extérieur, volonté qui ne se manifeste pas, comme en témoignent les mornes réunions du « Conseil européen ».

Autrement dit, dans la mesure où elles sont économiques, les potentialités du traité de Rome sont à ce jour en voie de réalisation, sous réserve de ce qui précède. Par contre ceux qui pensent qu'elles étaient aussi politiques doivent être déçus.

Altiero SPINELLI. — Dans les années cinquante l'idéal européen semblait plus fort qu'aujourd'hui parce qu'il avait l'impétuosité des entreprises politiques nouvelles, et que ses adversaires — les conservateurs nationaux — ne s'attendaient pas à ce que l'Europe sorte du royaume des rêves et commence à s'incarner.

En réalité, pour l'idéal européen ne se battaient alors que des petits mouvements d'avant-garde et quelques hommes d'Etat de six pays qui constataient par expérience directe l'impuissance de leurs Etats devant certains grands problèmes politiques, économiques et militaires. Sous l'impulsion de leurs initiatives l'idéal européen avait été adopté par les partis catholiques et par une partie des modérés, des conservateurs et des socialistes. La gauche était divisée en France, hostile en Allemagne et en Italie. Personne n'aurait su dire alors si cet idéal aurait eu la force de survivre, ou s'il ne se serait pas dissous comme une mode éphémère d'après-guerre.

Aujourd'hui l'impétuosité d'antan a disparu, mais un noyau de réalité européenne existe et constitue un centre de ralliement et de coagulation pour toute initiative nouvelle ; les pays membres de la Communauté sont à présent neuf ; et trois autres demandent à y entrer ; la gauche est devenue dans sa majorité pro-européenne, les communistes français, jusqu'à une date récente, et une fraction des travaillistes anglais étant restés les seuls à mener une bataille

d'arrière-garde en faveur d'un impossible nationalisme de gauche ; les syndicats se sont organisés sur une base européenne, en surmontant leurs dissensions idéologiques... ; *last but not least*, tous — amis et ennemis — savent désormais que l'idéal européen a une étrange vitalité, qu'il est capable de surmonter ses défaites, qu'il est devenu une donnée permanente de la conscience politique de nos peuples.

Limiter certains pouvoirs des Etats de l'Europe occidentale est une nécessité pour plusieurs raisons, mais surtout parce que : 1) la convergence et l'intégration progressive et permanente de nos économies — sans quoi la déchéance nous attend — ne peuvent être garanties par un concert d'Etats souverains en matière de politique économique ; 2) une Europe morcelée en Etats souverains ne pourrait pas tenir tête à la pression internationale provenant des superpuissances et des pays en voie de développement ; 3) si le principe de l'Etat-nation souverain reste la pierre d'angle de l'ordre européen il s'ensuit, avec une logique que l'histoire rend effroyable, que la nation d'Europe la plus nombreuse, la plus industrialisée, la plus disciplinée, est la seule à ne pas avoir réalisé ce principe, que l'Allemagne donc serait condamnée à revenir à une politique de revendications nationalistes.

Si la limitation des souverainetés nationales est une nécessité, cela ne veut pas dire que la construction européenne — c'est-à-dire la limitation réalisée par et pour les Européens — soit une nécessité. Elle n'est qu'une option possible, l'autre étant la limitation faite par la puissance qui exerce, depuis 1945, un rôle impérial en Europe occidentale, à savoir les Etats-Unis.

Les traités de Rome ont donné tout ce qu'ils pouvaient donner. Devant les nouvelles tâches, la Commission est un quasi-exécutif sans enracinement politique, le Parlement européen est un quasi-Parlement sans légitimation démocratique et par conséquent sans force, le Conseil dans ses manifestations protéiformes est une monstruosité du droit constitutionnel prétendant diriger les affaires de la Communauté avec le système du *liberum veto*.

Un saut qualitatif s'impose, et c'est là la raison profonde qui a obligé les gouvernements, après une résistance de vingt ans, à se souvenir de la dernière potentialité non encore exploitée des traités de Rome et à accepter l'élection directe de l'Assemblée qui est censée « représenter les peuples des Etats réunis dans la Communauté ».

2. *L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct est-elle susceptible de changer la nature de la CEE et, à terme, de substituer une souveraineté européenne à la souveraineté des Etats ?*

Maurice COUVE DE MURVILLE. — L'élection de l'Assemblée européenne est en effet à l'ordre du jour. Elle est surtout désirée — c'est la véritable raison de la décision prise au plan gouvernemental — par les parlementaires. Ceux-ci y voient une occasion de s'affirmer, de prendre de l'importance, voire de tenir la dragée haute à leurs gouvernements. En fait, la mesure est, suivant les pays, présentée et interprétée de manière fort différente.

Pour les uns, Italie, Benelux (l'Allemagne est bien plus prudente), il s'agit d'un changement de fond. Le « Parlement », comme ils disent, se comportera, une fois élu, comme un vrai Parlement. C'est tout juste s'il ne s'érigera pas en Constituante. De toute façon il s'arrogera les pouvoirs de la souveraineté puisqu'il représentera les peuples européens et sera la seule institution européenne de cette nature. On pourra alors parler d'une véritable Europe et tout sera transformé.

Pour les autres, Grande-Bretagne, France, Danemark, il n'est pas question que l'Assemblée élue fasse autre chose que ce qu'elle fait actuellement. Autrement dit les débordements sont exclus. On accepte la mesure simplement parce que les autres la réclament avec intransigeance. De toute façon d'ailleurs, rien ne serait changé dans les faits, puisque les Etats européens, c'est-à-dire les nations, ne seront en rien ni modifiés, ni affaiblis, et qu'ils n'ont pas la moindre intention de disparaître.

Voilà une belle matière à controverse. Jamais une décision prise dans le domaine des affaires européennes ne l'aura été dans une telle équivoque et ne prêterait, si elle venait à être appliquée, à plus de contradictions et de conflits. En réalité on aperçoit mal ce qu'une Assemblée, même élue, pourrait faire sans l'accord de tous les pays qu'elle représente, même si elle est censée représenter non pas ces pays, mais l'ensemble d'entre eux.

C'est dire que parler à ce propos de souveraineté européenne serait plus qu'irréaliste. On pourrait imaginer, cela s'est produit, qu'une Assemblée élue sur une base nationale soit très vite capable de s'affirmer et de tout emporter parce qu'elle est portée par l'opinion publique. Par contre une Assemblée de caractère international,

puisque c'est de cela qu'il s'agirait, même si elle trouvait en son sein une majorité pour prétendre à la souveraineté, se noierait vite dans les conflits et dans l'impuissance, parce qu'elle se heurterait aux nations européennes et à leurs gouvernements légitimes. Ce ne serait pas un conflit entre des souverainetés nationales et une souveraineté européenne, car la légitimité ne serait pas du côté de l'Assemblée.

Altiero SPINELLI. — La Communauté est une pièce dont les acteurs ont été jusqu'à présent une bureaucratie européenne, des sections de bureaucraties nationales, quelques hommes d'Etats nationaux (les ministres des Conseils) et européens (les commissaires), quelques parlementaires sans mandat précis, quelques juges. Ces acteurs jouent en vase clos, dans des débats presque tous secrets, autour de compromis secrets, sans contact avec l'opinion publique, sans engagements des sentiments populaires et des forces politiques.

Avec l'élection directe du Parlement européen un nouvel acteur montera sur la scène : une assemblée qui se considérera et sera dotée d'une légitimation européenne, dont l'élection aura engagé les partis, dont les membres sauront que dans cinq ans ils devront briguer leur réélection. La perspective s'ouvrira de carrières politiques européennes, donc d'un double courant d'influences réciproques entre électeurs et élus. Les problèmes et les besoins à dimension européenne auront enfin à leur disposition des instruments qui leur permettront de prendre forme politique et de s'exprimer.

Or dans l'histoire des démocraties naissantes on rencontre des Parlements élus qui ont gagné ou qui ont perdu leur bataille pour leur pouvoir, mais je ne crois pas qu'on en rencontre qui ne l'aient pas livrée. Bien sûr, le jour de son inauguration le Parlement européen ne possédera pas un brin de pouvoir au-delà de ceux du Parlement actuel, mais l'on sera bien étonné s'il ne revendique très rapidement le droit de participer à la formation des politiques communes et à un travail constituant, pour doter la Communauté d'institutions capables de faire ces politiques. Il y sera d'autant plus incité par le spectacle d'Etats qui ne peuvent plus renoncer à se poser des problèmes en termes et dimensions européens et d'un Conseil qui prétend diriger l'Europe et traiter ses problèmes mais a mis désormais à nu son impuissance radicale.

Le Parlement européen ne pourra pas ne pas poser le problème du transfert de certains éléments de la souveraineté des Etats à un

pouvoir démocratique européen. La ratification de telles propositions par les Parlements nationaux dépendra de leur contenu et du niveau de consensus populaire que l'idéal européen aura atteint grâce à la campagne électorale et à l'activité de la première assemblée ayant le droit de parler au nom du peuple européen.

En tout cas il ne s'agirait jamais d'abolir les souverainetés nationales, mais de les limiter. La souveraineté mythique des rois absolus et des nations prétend être indivisible, mais la souveraineté réelle, surtout dans les Etats démocratiques, est toujours divisée et divisible. Dans une Europe unie chacun sera en même temps citoyen de son Etat et de la Communauté, c'est-à-dire doté de certains droits et devoirs à l'égard de la Communauté. Dans leurs sphères respectives Etats membres et Communautés seront chacun souverain.

3. *Peut-on construire une Europe qui ne soit ni soviétique ni américaine ? Dans ce cas, quel type de relations pourrait-elle entretenir avec les deux Grands ? L'Europe doit-elle avoir des rapports privilégiés avec le Tiers Monde ? Les risques d'une hégémonie allemande sont-ils fondés ?*

Maurice COUVE DE MURVILLE. — C'est tout le problème de ce que l'on appelle l'Europe politique. A ma connaissance il n'a encore jamais été formulé que par la France. Du point de vue français, si l'Europe occidentale entend s'unir pour définir sa politique étrangère, c'est afin que cette politique soit la sienne, non pas celle des Etats-Unis ou de l'Union soviétique. C'est ce que la France a toujours demandé, et elle le fait parce qu'elle pense que nos pays réunis, plus forts tous ensemble que chacun d'eux individuellement, seraient mieux à même d'affirmer leur indépendance et de faire entendre leur voix dans le monde. Si par contre il s'agissait de s'unir simplement pour faire ce que la plupart font chacun de son côté, c'est-à-dire suivre systématiquement la politique américaine, ce ne serait vraiment pas la peine d'entreprendre un tel effort. Le même raisonnement vaudrait bien sûr pour la politique soviétique, mais c'est évidemment une hypothèse d'école.

Si un jour cette Europe européenne dont nous parlons venait à exister, elle entretiendrait avec Washington et Moscou des relations normales sur un pied d'égalité. Cela ne l'empêcherait pas évidemment de conserver ses alliances, autrement dit de demeurer l'alliée des Etats-Unis, puisque cette association est une condition de l'équilibre européen et mondial, compte tenu de l'énorme masse que représente en Europe l'Union soviétique. Mais ce serait alors une alliance sur un pied d'égalité, même si l'arme nucléaire continuait à être refusée à l'Allemagne.

L'Europe doit porter un intérêt majeur à ses relations avec le Tiers Monde. D'abord parce que bien des pays qui la composent ont été jadis des Empires coloniaux et qu'il en subsiste pour eux à la fois des liens et des devoirs. Aussi parce que c'est le bon sens. Comment imaginer un monde en paix sans une coopération étroite entre développés et sous-développés ? Comment penser qu'une véritable Europe n'en ferait pas une pierre angulaire de sa politique ?

Le problème allemand restera toujours pour l'Europe le problème

fondamental. Du point de vue allemand, il sera posé aussi longtemps que ne sera pas intervenue une solution de ce problème acceptée par tous les Allemands. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, encore que bien peu en France et ailleurs s'en rendent compte, tant ils sont accoutumés à l'idée que la situation présente ne changera pas. Les Russes, eux, le savent et n'ont aucune intention de relâcher leur vigilance fondée sur une position de force. C'est d'ailleurs le résultat fondamental de la Conférence d'Helsinki, autrement dit la confirmation du *statu quo* territorial en Europe.

Lorsqu'en France aujourd'hui on parle d'hégémonie à propos de l'Allemagne, c'est en pensant à la puissance économique de la République fédérale et au poids qu'elle pèse de ce fait dans le Marché commun. Ceci n'est que la conséquence de nos propres faiblesses. Le vrai problème d'une hégémonie ne se poserait qu'après une réunification à laquelle personne ne songe de nos jours, à l'exception sans doute des Allemands eux-mêmes.

Altiero SPINELLI. — Si l'Europe occidentale reste incapable d'atteindre son unité politique réelle (c'est-à-dire fédérale, non celle du plan Fouchet ou du rapport Tindemans), elle sera inévitablement dominée par les Américains — si l'équilibre entre Etats-Unis et URSS reste tel qu'il est — ou bien par l'URSS — si les Etats-Unis subissent pour une raison quelconque une éclipse majeure de leur puissance.

L'Europe occidentale politiquement unie, ayant la responsabilité de sa politique étrangère et de sa politique militaire, deviendra capable d'avoir une politique de défense adéquate et dotée de crédibilité, c'est-à-dire fondée sur un juste mélange d'alliances, d'amitiés et de forces militaires propres et appropriées. Une telle Europe ne serait ni soviétique ni américaine, mais européenne, parce qu'elle aurait conscience et de sa force et de sa dignité.

Tant que les relations actuelles entre Etats-Unis et URSS seront ce qu'elles sont aujourd'hui, tant que leurs systèmes politique et économique seront ce qu'ils sont à présent, l'Europe unie devrait et pourrait avoir avec les Etats-Unis politiquement une alliance dans l'égalité et non dans la dépendance, économiquement des relations intenses mais sans positions dominantes de sociétés multinationales. Avec l'URSS, l'Europe devrait et pourrait développer tout le programme d'action établi à Helsinki. L'Europe rencontrerait des difficultés non négligeables à établir de tels rapports aussi bien avec

les Etats-Unis qu'avec l'URSS, mais elle aurait l'autorité suffisante pour en obtenir le respect, et pour les respecter elle-même.

La Communauté actuelle a déjà réussi à établir des rapports privilégiés avec une partie du Tiers Monde. Elle pourrait en avoir avec tout le reste parce qu'elle a sur les deux superpuissances l'avantage double d'être le marché le plus important pour le commerce international des pays en voie de développement et d'être en même temps en mesure de coopérer à leur développement sans susciter l'appréhension politique qui est engendrée par toute action des superpuissances.

Nous avons déjà vu que si l'Europe reste désunie, l'Allemagne sera condamnée à refaire une politique de revendications nationales, et, à cette fin, à s'efforcer de conquérir des positions dominantes qui lui permettent de les réaliser.

De même, si l'Europe était unie sous l'hégémonie impériale américaine, la République fédérale serait le vassal privilégié, et servirait sans doute comme un des instruments de domination de la puissance impériale.

Si l'Europe est unie par les Européens dans des structures fédérales démocratiques, le contrôle sur l'économie, sur la politique extérieure, sur les forces armées, serait dans les mains du pouvoir fédéral, au sein duquel les Allemands seraient certes influents, mais incapables d'exercer une position hégémonique.

4. *Faut-il ouvrir la CEE aux pays de l'Europe du Sud ? Dans ce cas, les contradictions économiques, socio-culturelles et politiques entre Europe du Nord et du Sud ne risquent-elles pas de conduire un jour à des fractures, voire à une opposition entre deux entités antagonistes ?*

Maurice COUVE DE MURVILLE. — La Grèce, le Portugal, bientôt l'Espagne, un jour peut-être la Turquie sont ou seront candidats à l'entrée dans le Marché commun. Deux observations préliminaires s'imposent pour le cas où ces candidatures recevraient un accueil favorable.

En premier lieu ces pays ne sont pas en état de participer normalement à la Communauté, c'est-à-dire de mettre en œuvre toutes les dispositions du traité de Rome. Ceci est vrai économiquement, socialement, pour ne pas dire politiquement. Déjà la Grande-Bretagne bénéficie à bien des égards d'un régime particulier, sans compter qu'elle parvient à transformer en sa faveur les règles qui pourraient la desservir. Qu'en serait-il de tous les nouveaux adhérents ? Le minimum est qu'ils ne seraient pas avant longtemps en état de devenir des membres à part entière.

En second lieu une Communauté de onze, douze ou treize membres serait en pratique presque impossible à conduire. Les institutions telles qu'elles existent seraient submergées par le nombre. L'élargissement de six à neuf a déjà créé des difficultés dont nous ne sommes pas sortis : elles permettent d'imaginer ce qu'il en serait d'un nouvel élargissement.

Parler d'Europe du Nord contre Europe du Sud, d'autre part, n'est pas une manière réaliste de poser les problèmes, car ces deux soi-disant Europe ne sont pas des entités organisées dont les membres seraient solidaires. C'est plutôt de désordre, voire d'anarchie qu'il faudrait parler. Un désordre au milieu duquel des regroupements s'effectueraient assurément, mais qui ne seraient pas ceux-là. Chacun des principaux Etats a ses amis, pour ne pas dire ses clients. C'est ce qui apparaîtrait très vite, en admettant que ce ne soit pas le cas dès avant même les négociations pour les adhésions.

Peut-on dire d'ailleurs qu'à l'heure actuelle il n'existe pas aussi des différences fondamentales à tous les points de vue, économiques, socio-culturels, politiques, entre des pays tels l'Allemagne et l'Irlande,

la France et le Danemark, l'Italie et les Pays-Bas, et ainsi de suite ?

L'essentiel encore une fois est qu'un conglomérat de nations trop nombreuses ne peut, de toute façon, constituer une communauté vraiment viable. Nous commençons à l'apercevoir à Neuf ; nous nous en rendrons compte chaque jour davantage dans l'avenir. Là réside le véritable danger, beaucoup plus que dans une opposition entre deux entités antagonistes qui, encore une fois, ne sont pas réellement des entités.

Où placeriez-vous la France dans une telle conception ? Est-elle du Nord ou du Sud ? Et cependant c'est elle qui pâtirait le plus, à cause de l'agriculture, de l'entrée dans la Communauté de la Grèce ou de l'Espagne. Mais c'est aussi à elle, entre autres, que l'on pense en tenant le langage des deux Europe, parce qu'elle aurait, paraît-il, elle aussi son problème communiste.

Altiero SPINELLI. — S'étant libérés des régimes fascistes, la Grèce, le Portugal et l'Espagne, pays incontestablement européens, ont demandé ou se préparent à demander d'entrer dans la Communauté, surtout pour des raisons politiques, à savoir pour être aidés par les peuples frères dans l'établissement de leurs libertés et de leurs démocraties sur des bases plus solides que celles que leur fourniraient l'isolement ou la dépendance vis-à-vis de l'Amérique ou de la Russie.

La Communauté, étant née pour unir les destins des peuples libres d'Europe et ayant inscrit dans sa charte fondamentale le droit de tout peuple européen libre de demander son adhésion, est tenue à admettre ces pays, si elle ne veut pas trahir honteusement sa vocation.

Si elle répondait négativement, elle se serait appliquée à elle-même la règle fatale *propter vitam vivendi perdere causas*. Elle deviendrait vraiment ce méprisable club de riches que ses adversaires lui reprochent d'être, qui a malheureusement dû admettre quelques parents pauvres, mais qui est bien décidé à ne pas répéter l'erreur. Cet égoïsme myope serait par ailleurs puni par le fait que la faiblesse et la turbulence inévitable de ces pays abandonnés à eux-mêmes attireraient des interventions extérieures dangereuses aussi pour la Communauté.

Si l'adhésion de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce devait être réalisée suivant les modalités adoptées pour l'adhésion britannique, c'est-à-dire en refusant de changer quoi que ce soit aux structures et aux politiques communautaires en vigueur, et en se limitant à imposer aux nouveaux membres une période de transition pour

qu'ils adaptent leur économie aux règles communautaires, la perspective d'antagonismes et de fractures à plus ou moins long terme serait inévitable. L'entrée de ces pays exige un changement de nature de la Communauté, car elle devrait développer des politiques de solidarité économique, sociale, régionale et « environnementale » beaucoup plus fortes et incisives que jusqu'ici, et posséder les instruments pour les mener. Ce ne sera pas l'arrivée de ces nouveaux membres qui créera la nécessité de la refonte constitutionnelle de la Communauté, car cette exigence préexiste dès à présent, mais l'élargissement en accroît l'urgence.

En d'autres termes, pour répondre au défi de ce deuxième élargissement, la Communauté doit envisager en même temps une période de transition pour les économies des nouveaux membres et une période de transition parallèle pour elle-même afin de réformer ses propres institutions et plusieurs de ses politiques. Il est, pour ainsi dire, providentiel que le problème du deuxième élargissement se pose en même temps que celui de l'élection du Parlement européen.

5. *La construction de l'Europe n'est-elle pas un moyen de bloquer ou de contenir l'évolution vers le socialisme de certains pays membres ? A l'inverse, l'extension de l'Europe au sud n'est-elle pas la seule chance d'empêcher l'Europe d'être intégrée dans un ensemble idéologique, économique et militaire totalement inféodé au pouvoir américain ?*

Maurice COUVE DE MURVILLE. — Ce serait une conception nouvelle que de prétendre que la « construction de l'Europe » peut être un moyen d'influer sur l'évolution politique et même le régime institutionnel ou économique des pays membres. Une telle idée rejoindrait les thèses présentées en France par le Parti communiste ou le CERES, suivant lesquelles ladite construction a pour objectif réel de placer ces pays ou de les maintenir dans l'orbite américaine.

Cette conception fait d'ailleurs abstraction du fait qu'une bonne moitié des Etats de « l'Europe du Nord » sont gouvernés par des socialistes. Il est vrai que ces socialistes sont de rassurants sociaux-démocrates : seraient-ils pour autant satisfaits qu'on ne leur attribue aucun rapport avec le socialisme, même si c'est souvent un peu le cas ?

Quoi qu'il en soit il est peut-être aventureux de prétendre que « l'Europe du Sud » n'est faite que de dangereux extrémistes prêts à toutes les aventures. Est-ce le cas de la Grèce de Caramanlis ? Le Portugal a eu son année de désordre pendant laquelle le Parti communiste s'est mis en flèche ; puis tout est rentré dans l'ordre avec le plein accord de Moscou : on en est à un gouvernement socialiste qui a reçu la bénédiction de Washington comme de Bonn et est soutenu par une armée dont les éléments révolutionnaires ont été éliminés. Quant à l'Espagne, le moins que l'on puisse dire est que, pour le moment, l'après-franquisme n'inquiète encore personne.

A l'inverse, peut-on imaginer que ces pays méditerranéens devenus de nouveaux membres puissent de façon décisive, ou même notable, influencer sur la politique des anciens membres ? Voilà qui serait étrange, ne serait-ce que compte tenu du rapport des forces. En vérité le fond des choses est ailleurs.

L'Europe occidentale tout entière se trouve placée depuis Yalta dans la même zone d'influence, qui est celle des Etats-Unis, de même que l'Europe de l'Est a été placée et demeure dans la zone soviétique. Le seul cas douteux est la Yougoslavie. Ceci vaut en Europe occi-

dentale aussi bien pour les pays du Sud comme pour les pays du Nord et il n'y aura ni changement, ni retournement, Etats-Unis et Union soviétique sont parfaitement d'accord à ce sujet. On l'a vu dans un sens pour la Tchécoslovaquie. On l'a vu dans l'autre pour le Portugal ; on le verra, le cas échéant, pour d'autres.

C'est ce qui fait que cette fameuse Europe du Sud demeurera aussi « totalement inféodée au pouvoir américain » que l'Europe du Nord. Un changement ne pourrait être imaginé que le jour où tous ensemble ces pays européens de l'Ouest décideraient de devenir simplement eux-mêmes, non pas contre l'Amérique, mais en toute amitié avec elle et, au fond, dans l'intérêt des Etats-Unis aussi bien que dans le leur. L'heure n'est pas encore venue, en admettant qu'elle puisse venir un jour.

Altiero SPINELLI. — Aucun des pays de l'Europe occidentale ne montre une évolution vers le « socialisme dans un pays seul ». Il n'y a que quelques groupes, ici et là, de doctrinaires socialistes qui, n'ayant rien appris, rien oublié, continuent à méditer mélancoliquement sur la possibilité pour leur pays de devenir un îlot socialiste dans une mer capitaliste. Les programmes des partis socialistes et communistes occidentaux contiennent tous : 1) des « éléments de socialisme », pour employer l'expression de Berlinguer, compatibles avec la permanence d'une économie de marché, donc avec la permanence de leurs pays dans la Communauté ; 2) des mesures de nationalisations limitées que la Communauté admet sans difficulté ; 3) des mesures contre les cartels et les abus de positions dominantes que la Communauté est tenue à considérer comme conformes à ses propres buts dans ce domaine ; 4) des mesures de contrôle des multinationales qui peuvent être prises plus aisément et avec plus d'efficacité au niveau européen qu'au niveau national.

Mais surtout, toute perspective sérieuse de développement économique et politique de la Communauté est une perspective de renforcement de ses pouvoirs d'intervention en vue de dépasser le simple Marché commun, et d'aider les pays membres les plus faibles, les régions les plus arriérées ou en crise, les couches sociales les plus déshéritées, les parties du monde les plus pauvres. Les partisans d'une évolution socialiste de leur pays qui ont encore le sens des solidarités internationales devraient se réjouir de participer à la construction d'une telle Communauté, même si tel détail de socialisme nationaliste (par ailleurs presque toujours malsain comme toute

mesure nationaliste) était rendu impossible par l'appartenance à la Communauté.

L'extension de l'Europe vers le Sud impliquera, nous l'avons vu, le renforcement des politiques de solidarité, contribuera donc à donner aux Européens une conscience plus forte et plus claire de leur vocation à créer une société juste aussi bien dans ses relations internes que dans ses relations extérieures.

Par contre le rétrécissement de l'unité à l'Europe nordique laisserait dans leurs troubles Grèce, Portugal, et Espagne, lâcherait progressivement, grâce à la théorie des deux vitesses, Italie, Irlande et Grande-Bretagne (à moins que celle-ci ne soit sauvée par le pétrole de la mer du Nord). Le grand dessein européen se réduirait à la partie européenne du petit club mondial des pays riches, pleins de morgue compatissante et en même temps de crainte vers le reste du monde, à commencer par leurs voisins européens plus pauvres.

Des partisans intelligents de réformes socialistes dans nos pays devraient considérer le renforcement et le deuxième élargissement de la Communauté, non comme un danger, mais comme la grande chance de mettre fin à la dégénération nationale qui ravage le socialisme depuis plus d'un demi-siècle, et se battre dans la réalité pour une société européenne meilleure que celle dont nous avons hérité.